



# BRUN CONSEIL

Commissariat aux comptes Expertise comptable

## OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL ASPRES - THUIR

Boulevard VIOLET – BP 25

66300 THUIR

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL ASPRES – THUIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

JCB

## *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la comptabilisation des subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas



d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Perpignan, le 03 juin 2019

~~Pour la société JC BRUN CONSEIL~~

~~Commissaire aux comptes~~

~~Jean-Christophe BRUN~~

~~Commissaire aux Comptes~~



**BRUN CONSEIL**

Commissariat aux comptes Expertise comptable



# BILAN ACTIF

SARL JC BRUN CONSEIL  
 EXPERT-COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
 66100 PERPIGNAN  
 Tél : 04 48 97 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	83 053	50 936	32 118	23 377
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	7 588	4 360	3 229	4 367
Autres immobilisations corporelles	212 578	120 309	92 269	111 739
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>303 220</b>	<b>175 604</b>	<b>127 615</b>	<b>139 483</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	83 223		83 223	82 104
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevabl. et cptes rattach.	9 832		9 832	10 353
Autres	130 226		130 226	107 050
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 124		2 124	59 623
Charges constatées d'avance	17 537		17 537	31 323
<b>TOTAL (III)</b>	<b>242 943</b>		<b>242 943</b>	<b>290 454</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>546 162</b>	<b>175 604</b>	<b>370 558</b>	<b>429 937</b>



# BILAN PASSIF

SARL JC BRUN CONSEIL  
 EXPERT-COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
 66100 PERPIGNAN  
 Tél : 04 48 97 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	197 586	163 164
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-35 953	34 422
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>161 632</b>	<b>197 586</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES</b>		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	118 914	91 098
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 693	61 490
Dettes fiscales et sociales	44 319	79 763
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>208 926</b>	<b>232 351</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>370 558</b>	<b>429 937</b>



# COMPTE DE RESULTAT

SARL JC BRUN CONSEIL  
EXPERT-COMPTABLE  
MEMBRE SAIRE AUX COMPTES  
940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	443 529	450 210
Production vendue (biens et services)	186 684	161 147
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	374 063	412 937
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	3 314	1 831
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	517	3 731
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 008 108</b>	<b>1 029 856</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	219 392	235 591
Variation de stocks de marchandises	-1 118	-21 205
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes	384 110	311 659
Impôts, taxes et versements assimilés	23 297	21 027
Salaires et traitements	297 916	327 540
Charges sociales	77 665	84 969
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	36 656	30 222
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	4 167	1 154
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 042 084</b>	<b>990 957</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-33 976</b>	<b>38 899</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 408	984
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>1 408</b>	<b>984</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>-1 408</b>	<b>-984</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT

SARL JC BRUN CONSEIL  
EXPERT-COMPTABLE  
MEMBRE SAIRE AUX COMPTES  
940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	570	1 042
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>570</b>	<b>1 042</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>-570</b>	<b>-1 042</b>
Impôt sur les bénéfices		2 451
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-35 953</b>	<b>34 422</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 008 108</b>	<b>1 029 856</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 044 061</b>	<b>995 434</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-35 953</b>	<b>34 422</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-35 953</b>	<b>34 422</b>

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 370 558,13 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -35 953,41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs nous apportons les précisions suivantes dans un souci de satisfaire au principe d'image fidèle des comptes annuels.

Une comptabilité d'engagements est tenue depuis le 01/01/2011.

L'Office de Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir exerce à titre prépondérant, les activités traditionnelles, à savoir l'accueil et le renseignement des touristes, d'une part, la promotion du territoire sur lequel porte sa compétence, d'autre part. A titre accessoire, il gère la visite des caves Byrrh, situées à Thuir et ancienne propriété de la SA Cusenier, et assure dans ce cadre, la vente des produits de cette société, ainsi que ceux des petits producteurs agricoles des Aspres.

Le compte de résultat de chaque secteur est établi à partir de la comptabilité analytique et joint aux comptes annuels clos au 31/12/18.

### Contributions volontaires:

La contribution volontaire est un acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une association un travail, des biens ou d'autres services à titre gratuit. Les contributions volontaires n'entraînent donc pas de flux financiers et sont donc par nature gratuites.

Dès lors que ces contributions présentent un caractère significatif, elles doivent faire l'objet d'une information détaillée dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance.

#### ° Avec la Communauté de Communes des Aspres:

En complément de sa contribution financière, et en accord avec la convention de partenariat et d'objectifs pluriannuels, et avenants, qui ont été signés entre l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes des Aspres, la Collectivité met à disposition de l'Office divers moyens matériels.

Pour certaines de ces contributions volontaires, à défaut de renseignements quantitatifs suffisamment fiables et mesurables de part leur caractère atypique et des difficultés d'évaluation rencontrées, seule une information qualitative détaillée est apportée en annexe.

Sont mis à disposition:

\_ Le local du circuit de visites des Caves Byrrh et les boutiques attenantes d'une superficie de 8321 m2, propriété de la Collectivité, l'Office devant en assurer l'exploitation (promotion, visites guidées, gestion des boutiques).

\_ Depuis le 12 novembre 2014 suite au déménagement l'Office utilise uniquement les bureaux au-dessus de la boutique du circuit de visites d'une surface de 70 m2.

\_ Depuis le 19 juin 2017 la boutique située place Gabriel Péri à Thuir.

\_ Un terrain à Castelnou sur lequel est édifié un abri, permettant à l'Office d'exercer son activité sur le site.

\_ Divers équipements de bureau et matériels informatiques nécessaires à l'activité de l'Office.

\_ Un véhicule Renault Kangoo de 2 places mis en circulation le 01/03/2006.



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL JC BRUN CONSEIL  
COMPTABLES  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
940, Avenue Eole - Technosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 97 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## ° Avec les Etablissements Pernod:

En accord avec la convention relative à l'exploitation du circuit de visite des caves Byrrh signée par l'Office avec, la société Pernod et la Communauté de Communes des Aspres, la société Pernod concède à l'Office de Tourisme l'usage de divers biens mobiliers dans le cadre de l'exploitation du circuit de visites, tels que:

- \_ La mise à disposition d'affiches Byrrh,
- \_ La concession à titre exclusif de la distribution des produits Byrrh dans le cadre de l'exploitation du circuit de visites,
- \_ La sous licence des Marques Byrrh,
- \_ L'utilisation du nom de domaine Caves Byrrh.com.

## Cadres dirigeants salariés:

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, nous devons donner une information globalisée portant sur le montant total des rémunérations versées aux trois plus hauts cadres salariés de l'association. Ce montant s'est élevé à 43 774€ au titre de l'exercice clos le 31/12/18.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL JC BRUN CONSEIL  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Logiciel	1 an
- Matériel de bureau	4 ans
- Mobilier	7 ans

## **STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

SARL JC BRUN CONSEIL  
EXPERT-COMPTABLE  
940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	81 399		17 346		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		7 588				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		103 209		5 262	
		Matériel de transport		12 767			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		89 160		2 180	
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		<b>TOTAL</b>	212 724		7 443		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
		<b>TOTAL</b>					
		<b>TOTAL GENERAL</b>	294 123		24 789		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>					
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		15 692	83 053		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				7 588		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				108 471	
		Matériel de transport				12 767	
		Mat. bureau, inform., mobilier				91 340	
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		<b>TOTAL</b>			220 166		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
		<b>TOTAL</b>					
		<b>TOTAL GENERAL</b>	15 692		303 220		

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SARL JC BRUN CONSEIL  
EXPERT-COMPTABLE  
940, Avenue Eole - Technosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	58 022	8 606	15 692	50 936
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		3 221	1 138		4 360
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		42 761	10 537		53 298
Matériel de transport		1 724	2 553		4 277
Mat. bureau et informatiq., mob.		48 912	13 822		62 734
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	96 618	28 050		124 668
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>154 640</b>	<b>36 656</b>	<b>15 692</b>	<b>175 604</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements								
<b>TOTAL</b>								
A. Immob. incorpor.								
<b>TOTAL</b>								
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
<b>Total général non ventilé</b>								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

SARL JC BRUN CONSEIL  
EXPERT-COMPTABLE  
EN MATIÈRE DE COMPTES  
940, Avenue Eole - Technosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

SARL JC BRUN CONSEIL  
 EXPERT-COMPTABLE  
 SOCIÉTÉS PARTICIPÉES  
 940, Avenue Eole - Technosud 2  
 66100 PERPIGNAN  
 Tél : 04 48 07 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 832	9 832	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques	10 632	10 632	
	Etat & autres coll. publiques	813	813	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	118 781	118 781		
Charges constatées d'avance	17 537	17 537		
<b>TOTAUX</b>		<b>157 596</b>	<b>157 596</b>	
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

SARL JC BRUN CONSEIL  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 537
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>17 537</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	118 300
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>118 300</b>

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

SARL JC BRUN CONSEIL  
EXPERT COMPTABLE  
940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 97 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	163 164	34 422		197 586
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	34 422		34 422	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>197 586</b>	<b>34 422</b>	<b>34 422</b>	<b>197 586</b>



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL JC BRUN CONSEIL  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
 66100 BERPIGNAN  
 Tél : 04 48 97 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	118 914	87 663	31 251	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	45 693	45 693		
Personnel & comptes rattachés	13 490	13 490		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	18 470	18 470		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	6 724	6 724		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 635	5 635		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>208 926</b>	<b>177 675</b>	<b>31 251</b>	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	29 356			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	10 085			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

# COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

SARL JC BRUN CONSEIL  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

24 965

**TOTAL DES CHARGES À PAYER**

**24 965**

**CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET  
EMPLOI (CICE)**

SARL JC BRUN CONSEIL  
EXPERT COMPTABLE  
940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

**CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 10 632 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

# ENGAGEMENTS

SARL JC BRUN CONSEIL  
EXPERT-COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
940, Avenue Eole - Tecnosud 2  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 11 66

**7102 - OFFICE TOURISME ASPRES THUIR**

**Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 16 050,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,00 %
Table de mortalité	INSEE 2010-2012
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	2,00 %

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	26 580					26 580
Contrats de locations financement	3 416					3 416
Intérêts emprunts	861					861
<b>TOTAL (1)</b>	<b>30 857</b>					<b>30 857</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>30 857</b>					<b>30 857</b>